



INSTRUCTIONS GENERALES pour le VILLAGE DE NOEL 2023 RUE DE RIVE NYON

EVENEMENT : jeudi 14, vendredi 15, samedi 16 de 16h00 à 21h00 et
dimanche 17 décembre 2023 de 10h00 à 18h00

CANDIDATURE : ouverte du 15 avril au 20 novembre 2023

DEPOT D'UNE CANDIDATURE :

La demande sera examinée pour autant qu'elle nous parvienne par poste ou par mail et qu'elle soit accompagnée des pièces suivantes :

- Un formulaire de candidature complet et signé (document à télécharger sur www.quartierderive.ch)
- Un descriptif détaillé du/des produits proposé/s contenant les informations suivantes :
 - a) Indication claire quant à l'origine / provenance du/des produit/s
 - b) Photos d'un stand si vous avez déjà participé à d'autres marchés, foires, expositions, etc...

Dossier à envoyer par courriel à : paques@quartierderive.ch

Ou par courrier à : Association Quartier de Rive, Marché de Pâques, Rue de Rive 54, 1260 Nyon

CANDIDATURE ACCEPTEE : vous recevrez les informations, afin de pouvoir effectuer le paiement de votre place. Si le paiement a été fait, vous recevrez une confirmation définitive de votre emplacement 2 semaines avant la manifestation avec plan et votre numéro de stand.

TARIFS POUR 4 JOURS :

Artisan	emplacement nu 3 x 3m	CHF 300.00
Exposant avec alcool/nourriture	emplacement nu 3 x 3m	CHF 400.00

(à prendre votre propre patente pour l'alcool !)

D'autres frais supplémentaires peuvent être rajoutés au cas par cas (exceptionnel).

Tous les artisans doivent venir avec une tente BLANCHE, elle doit être décorée sur le thème de Noël / pain d'épice.

Les tentes doivent être fermées durant la nuit. Des agents de sécurités seront engagés pour les 3 nuits.

Personne responsable : Nadine Zeller, tél. 079.513.90.75

www.quartierderive.ch / paques@quartierderive.ch / [instagram : villagedenoel2023](https://www.instagram.com/villagedenoel2023) (sera créé fin avril 2023)